

## Première séance, mardi 22 mars 2011

### Présidence de M<sup>me</sup> Yvonne Stempfel-Horner, présidente

**SOMMAIRE:** Ouverture. – Communications. – Projet de loi N<sup>o</sup> 224 sur l'intégration des migrants et des migrantes et la prévention du racisme; entrée en matière et première lecture. – Postulat P2071.10 Moritz Boschung/Katharina Thalmann-Bolz (encouragement des cabinets médicaux en association); prise en considération. – Postulat P2076.10 Eric Collomb (nouveau régime pour l'obtention de l'aide sociale); prise en considération. – Elections.

### Ouverture de la session

**La Présidente.** J'ai le plaisir d'ouvrir cette deuxième session de l'année 2011.

La séance est ouverte à 14 h 00.

**Présence** de 102 députés; absents: 8.

Sont absents avec justifications: MM. Bruno Boschung, Vincent Brodard, Daniel Brunner, Claude Chassot, Jacques Crausaz, André Schoenenweid, Emanuel Waeber et Jean-Daniel Wicht.

M. Claude Lässer, conseiller d'Etat, est excusé.

### Communications

#### La Présidente.

1. *Constitution du Bureau interparlementaire de coordination (BIC).* Le 17 février dernier s'est déroulée à Lausanne la séance constitutive du Bureau interparlementaire de coordination (BIC). Cet organe interparlementaire a été créé par la convention sur la participation des parlements (CoParl) et a pris le relais de l'ancien forum des présidents. A l'occasion de cette première séance, le BIC a nommé à sa présidence M<sup>me</sup> Elisabeth Chatelain, députée au Grand Conseil genevois. Il a par ailleurs confié au Service parlementaire de ce même Grand Conseil genevois l'administration de son secrétariat permanent.

2. *Représentation du Grand Conseil du canton de Fribourg auprès du BIC.* Lors de la séance constitutive du BIC, le canton de Fribourg a été représenté à titre intérimaire par le président de sa Commission des affaires extérieures. Vu le prochain renouvellement complet de nos autorités cantonales, le Bureau du Grand Conseil renonce à l'élection formelle du représentant du Grand Conseil fribourgeois auprès du BIC ainsi qu'à celle de son suppléant. Jusqu'à la fin de la législature en cours,

Fribourg sera ainsi représenté par MM. Markus Bapst, président de la Commission des affaires extérieures, et Michel Zadory, vice-président.

3. *Représentation du Grand Conseil du canton de Fribourg auprès du groupe de travail «Participation des parlements du Grand Conseil bernois».* Désireux de mettre sur pied un mécanisme national de participation parlementaire en matière de conventions intercantoniales, le Grand Conseil du canton de Berne a annoncé la création d'un groupe de travail. Les parlements cantonaux suisses seront invités à y déléguer chacun un représentant. Lors de sa séance du 11 mars 2011, le Bureau a désigné M. Markus Bapst comme représentant de notre parlement auprès de ce groupe de travail.

4. *Nouveau programme.* Par ailleurs, je vous informe que, conformément à l'article 196 de la loi sur le Grand Conseil, le Conseil d'Etat a retiré le rapport N<sup>o</sup> 235 relatif à la procédure d'autorisation générale pour de nouvelles centrales nucléaires, qui était programmé pour la séance de mercredi. De plus, en raison d'un impératif dans l'emploi du temps de M. Lässer, le programme de travail a été remanié. Vous avez reçu la nouvelle version par e-mail hier après-midi.

– Le Grand Conseil prend acte de ces communications.

### Projet de loi N<sup>o</sup> 224 sur l'intégration des migrants et des migrantes et la prévention du racisme<sup>1</sup>

Rapporteur: **Gilles Schorderet (UDC/SVP, SC).**

Rapportrice de minorité: **Nicole Lehner-Gigon (PS/SP, GL).**

Commissaire: **Erwin Jutzet, Directeur de la sécurité et de la justice.**

#### Entrée en matière

**Le Rapporteur.** La commission parlementaire s'est réunie à trois reprises pour étudier le projet de loi sur l'intégration des migrantes et des migrants et la prévention du racisme. M. le Commissaire du gouvernement était accompagné de M<sup>me</sup> Claudine Godat, conseillère scientifique à la Direction de la sécurité et de la justice, et de M. Patrick Pochon, chef du Service de la population et des migrants afin de nous présenter ce projet de loi.

Tout d'abord, un grand merci à notre secrétaire, M. Reto Schmid, pour la rédaction des procès-verbaux.

<sup>1</sup> Message pp. 412ss.